

<https://lettres.ac-normandie.fr/?Le-programme-academique-de-formation-en-Lettres-quels-enjeux-queles-modalites>



Le programme académique de formation en Lettres : quels enjeux ? quelles modalités de travail ?



- PrAF - Offre de Formation -
Date de mise en ligne : mercredi 16 novembre 2022

Copyright © Lettres - Académie de Normandie - Tous droits réservés

Quel programme de formation pour l'année scolaire 2022-2023 ? Quels enjeux ? Quelles modalités de travail ?

Retrouvez ci-dessous l'ensemble des informations précisant la manière dont le programme de formation a été conçu et va se dérouler.

Sommaire

- [I- Le contexte de création du \(...\)](#)
- [II- Présentation des principes \(...\)](#)
- [III- Modalités d'inscription](#)

Le Programme Académique de Formation (PRAF) en lien avec la création de la nouvelle École Académique de la Formation (EAFC), inaugure de nouvelles modalités de formation, avec le souci de répondre plus efficacement aux besoins exprimés par l'ensemble des personnels.

Vous avez d'ores et déjà été destinataires de l'offre transversale de formation et peut-être avez-vous procédé à quelques abonnements en vue de vous inscrire à un ou plusieurs modules de formation.

Ce document, consultable [ici](#) **appelé à être actualisé au cours de l'année**, vise plus spécifiquement à vous présenter l'offre disciplinaire en Lettres, organisée selon les grands domaines de l'enseignement du français.

I- Le contexte de création du Programme disciplinaire de formation

Plusieurs constats sont à l'origine d'une offre, vous le verrez, profondément transformée et pour la première fois mise en oeuvre à l'échelle de l'académie de Normandie :

- peu d'inscriptions en candidature individuelle ;
- des formations qui touchent souvent les mêmes personnels, certains enseignants ne se formant que très rarement, notamment en raison de l'éloignement entre leur lieu d'exercice et le lieu de la formation ;
- peu d'échanges en formation entre professeurs de collège et de lycée ;
- le souhait largement exprimé de modalités de formation repensées, davantage en lien avec les pratiques des enseignants et les engageant à prendre appui sur leurs propres démarches pour les enrichir ;
- des apports scientifiques, notamment sous la forme de conférences universitaires, nécessaires et très appréciés ;
- une fusion de l'offre de formation Caen-Rouen en cette nouvelle année scolaire et la création d'un groupe académique de formateurs en Lettres.

C'est en ce sens que le programme académique de formation a été conçu, sous le pilotage de l'inspection pédagogique régionale de Lettres.

II- Présentation des principes de création de l'offre de

formation

Il prend bien évidemment appui sur le schéma directeur de l'académie de Normandie et contribue à nourrir les 5 cycles de formation constituant l'ossature du programme global de formation, tel que présenté sur le site de l'EAFC :

- Cycle inter-métiers - culture professionnelle commune



Cycle des personnels entrant en fonction



Cycle des personnels en projet de développement, d'évolution ou de mobilité professionnels



Cycle des professeurs du second degré



Cycle des acteurs de la RH et de la formation

Au sein de ces cycles, le programme de formation en Lettres se décline, pour l'essentiel, en un ensemble de modules au choix, avec un appel spécifique à candidature, donnant lieu à la diffusion de liens de préinscription, et non plus à des candidatures individuelles soumises à arbitrage, en privilégiant des actions entrant en cohérence les unes avec les autres.

C'est à cette fin que sont proposés également et pour la première fois des parcours de formation annuels, biannuels ou trisannuels, dont les modalités d'inscription sont encore en cours de construction. Dans cette attente, toutes les propositions seront proposées sous la forme de modules.

III- Modalités d'inscription

Les modalités ont elles aussi été profondément repensées afin de répondre au double besoin de souplesse et de proximité largement exprimé : **la notion de choix est ainsi centrale, de même que celle du déploiement d'offres de formation au plus près des territoires d'enseignement, à la faveur de la réunion de collectifs de travail.**

Certaines actions restent à public désigné, en lien avec les priorités de l'inspection pédagogique régionale de Lettres et la mise en oeuvre des programmes. Ce sera le cas cette année pour les professeurs ayant en charge l'enseignement de spécialité HLP. Ce sera également le cas pour une partie des professeurs de l'académie à qui il sera proposé une formation dédiée à l'enseignement de la grammaire. A terme, tous les professeurs de l'académie seront formés sur ce sujet.

Au total, chaque enseignant peut prétendre à un volume maximal de 36 heures de formation par an. La question du choix est donc d'autant plus cruciale.

Le programme de formation est conçu pour vous permettre de vous approprier l'offre proposée en Lettres afin de mettre en forme par vous-même et pour vous-même votre programme personnalisé de formation en cette année scolaire 2022-2023.

Vous serez en effet régulièrement destinataires au cours de l'année des liens de pré-inscription associés à chacun des offres de formation proposées. Ces liens vous seront transmis par période à compter du mois de décembre, via le site académique des Lettres et une communication académique "L'essentiel des Lettres".

Vous serez informés via la liste de diffusion des enseignants de Lettres.

L'inspection pédagogique régionale de Lettres est et sera à votre écoute pour vous accompagner dans la construction de votre parcours individualisé de formation.

N'hésitez pas à contacter, en proximité, vos inspectrices.